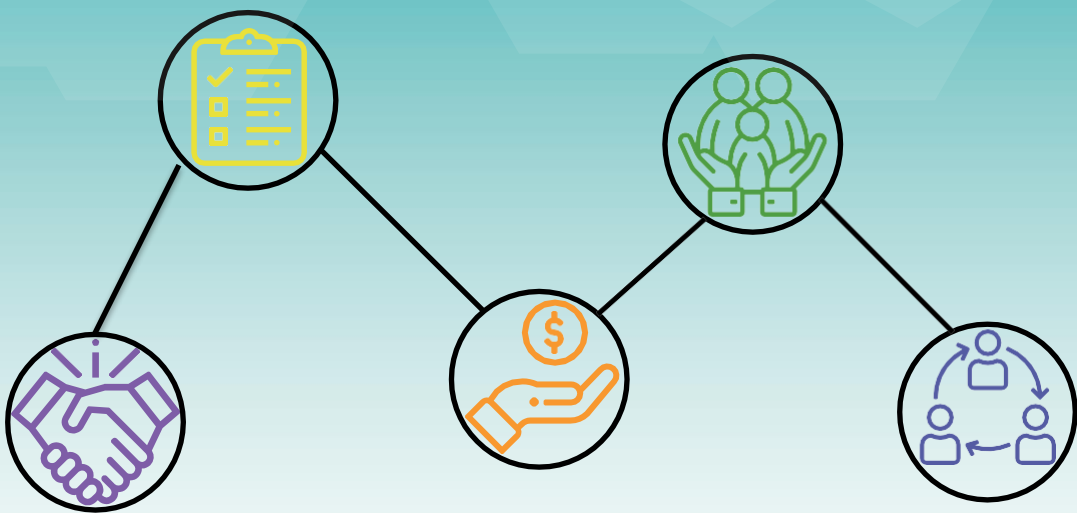


# Livret d'accueil

## Membres du comité d'agrément



## Un engagement bénévole CONCRET...



Cher membre,

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre réseau, comme membre de comité d'agrément, où efficacité et convivialité se conjuguent en toute circonstance.

Nous avons à cœur notre mission et souhaitons vous transmettre notre passion pour l'accompagnement à l'entrepreneuriat de la meilleure des façons !

Le bénévolat pour nous est très important car il est au cœur de notre action. Nos résultats, c'est à eux qu'on les doit (et aux chefs d'entreprises bien entendu).

En effet, à Initiative Vendée Bocage plus de 120 bénévoles apportent leurs compétences et leur soutien chaque année.

Deux mots résument l'action IVB : bienveillance et efficience !

Grâce à vous de nombreux chefs d'entreprises vont pouvoir mieux avancer et plus vite. >>

Yves BROCHARD,  
Président

# Pourquoi s'engager ?



## 1

### POUR AIDER LES JEUNES ENTREPRENEURS ET ÉLARGIR VOTRE RÉSEAU LOCAL

Vous trouverez du sens à transmettre vos compétences et vous ferez de nombreuses rencontres au sein de notre plateforme. Nous apprenons également les uns des autres.

## 2

### PARCE QUE NOTRE MODÈLE EST STRUCTURÉ, EFFICACE ET RECONNU

Il est fondé sur 2 appuis accordés aux nouveaux entrepreneurs : Le prêt d'honneur et l'expertise conduite en amont par notre plateforme. Nos actions sont visibles ; 93% des entreprises que nous accompagnons sont encore là 3 ans après leur création .

## 3

### POUR CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DU DYNAMISME ÉCONOMIQUE DU BOCAGE

Vous et votre entreprise contribuez naturellement par vos activités à la dynamique locale. Mais elle dépend aussi des nouvelles entreprises et leur développement. En soutenant Initiative Vendée Bocage vous consolidez l'écosystème dans lequel vous vivez.

# Lexique



**Le président :** Le président est garant du bon déroulement, il anime la séance, est gardien du temps et veille à ce que chaque collègue s'exprime. Une chargée de mission est également présente en tant que secrétaire de séance (elle n'intervient pas dans la prise de décision).

**Le prêt d'honneur :** c'est un **prêt personnel accordé non pas à une entreprise, mais à l'entrepreneur lui-même** ; son taux est de 0 % ; il ne nécessite aucune garantie personnelle. Le porteur souscrit cependant à une garantie BPI et assurance invalidité décès payante.

**IP2.0 :** c'est le logiciel sécurisé où les projets sont stockés.

**Adhérent :** Personne physique ou morale adhérant aux statuts et au règlement de l'association et qui grâce à sa cotisation annuelle est membre de l'Assemblée Générale avec voix délibérative. Pour être membre de comité il faut être adhérent.

**Grille d'analyse :** document de prise de notes et d'aide à la décision jointe à chaque dossier.

Valéry SOULARD  
MG Solutions - Helicoptair



Aurélie PLANES  
Gev85



Pierre-YVES ROCHE  
In Extenso



Thierry CHARRIER  
TC Consulting



Corinne BENETEAU  
Dygest



Didier RONDEAU  
Cadre retraité



Charly MULLOT  
AXA Assurances



Yann DUSSART  
Caisse d'Epargne



Erwan THOUAULT  
Réel



Guy BORDET  
Cadre retraité

# L'éthique



Le professionnalisme et l'indépendance du comité contribuent à la légitimité des plateformes sur leur territoire. C'est pourquoi, les membres ne peuvent pas siéger s'ils ont un lien avec le candidat ou s'ils ont un mandat d'élu.

IVB est organisée autour de valeurs fortes, qui ont été déclinées dans une charte éthique et une démarche qualité. Elles garantissent aux porteurs de projets et aux partenaires le professionnalisme de la plateforme et le respect de principes de fonctionnement fondateurs tels que l'autonomie du créateur, la relation de confiance, l'écoute, et la gratuité.

Il n'y a donc pas de sélection des dossiers et le comité est également soumis à un **engagement de confidentialité** des plus stricts.

# Le fonctionnement



Chaque comité est composé en moyenne de 8 personnes, dont au minimum 3 personnes membres du collège chefs d'entreprise, un membre du collège experts-comptables et une personne membre du collège conseillers bancaires. Nous invitons également fréquemment des invités experts (non-votants).

IVB lance une « pré convocation » semestrielle par email où les membres notifient sur leur disponibilité. Une fois la régulation des présences effectuée, une confirmation via l'agenda Outlook est envoyée Pour chaque dates retenues. Puis, une convocation définitive est envoyée via le logiciel IP2.0 aux participants 7 jours avant la date du comité, qui donne accès aux dossiers confidentielles.

Le jour du comité chaque membre représente son collège d'expertise et s'exprime par rapport à son analyse et à un droit de vote. Il y a trois types de décision ; accord, refus ou ajournement. Le comité a les pleins pouvoirs également sur le montant et la durée du prêt d'honneur.

Pour obtenir un accord, il faut la majorité des voix positives des membres. Le niveau de suivi a proposer au porteur est également débattu pour chacun (parrainage et indicateurs).

## C'EST QUOI ?

Réunion d'experts bénévoles, choisis en raison leur collègue d'expertise, dont le rôle est d'évaluer les projets et de décider des modalités d'intervention de la plateforme sur le projet présenté.

## ENGAGEMENT : SIMPLICITE ET CONFIDENTIALITÉ

### COMMENT CA MARCHE ?

 préinscription aux comités via un formulaire et confirmation de vos présences renvoyée après régulation des membres

 Reception d'une convocation au comité via IP2 une semaine avant le comité

 Accès aux dossiers confidentiels sous IP2 dès lors que vous vous notez présent sur ip2.0

 Préparation du comité grâce aux dossiers ip2.0 confidentiels téléchargeables et à la grille d'analyse fournie

 Réfléchir à l'accompagnement des porteurs et notamment si vous auriez vous même des pistes pour le parrainage

### LES 3 RÔLES DU COMITÉ

- Conseiller, écouter et analyser les projets
- Décider des conditions et attribution du prêt ou non,
- Donner des préconisations sur le parrain et le suivi.

### DE QUI SE COMPOSE-T-IL ?

- Un président de comité qui anime la séance
- Experts (banques, chefs d'entreprises, expert comptables, assureurs, avocats,...),
- Des personnes non votantes :
  - Ponctuellement des invités experts,
  - 1 permanent de la plateforme secrétaire de séance,
- Présence éventuelle du parrain ou du conjoint du porteur de projet

### ÊTRE ATTENTIF A :

Mettre à l'aise le porteur de projet

Laisser la personne se présenter sans la couper (respecter le cadre)

Être dans la pédagogie et bienveillance (éviter d'être moralisateur)

Bien préparer vos interventions grâce à la grille d'analyse

Nous contacter si vous constatez une anomalie (ex : document manquant ou non réception des accès 7 jours avant)

Renoncer au comité si vous connaissez le porteur



## LE DÉROULEMENT DU COMITÉ



GÉNÉRALEMENT PRESENTATION DE 3 PROJETS - 1H PAR PROJET

ARRIVÉE DES MEMBRES 15 MINUTES AVANT LE 1ER PROJET  
ACCUEIL ET ACTUALITÉ DE LA PLATEFORME



### 1 ACCUEIL DU PORTEUR

Rappel du fonctionnement par le président

1

### 2 TOUR DE TABLE

Présentation des membres du comité  
Qui vous êtes et où vous exercez



2



### 3 LE PORTEUR ET LE PROJET

5 MINUTES

- Quelle **adéquation** entre lui et son projet ?  
motivations, parcours professionnel, compétences, réseau
- **Son offre** : prototype ou arbre à produits, produits/services
- **Sa cible clientèle**
- **Taille et potentiel du marché** : marché existant et accessible.  
Devis et/ou partenariats ?
- **Sa démarche de prospection commerciale et de communication**
- **Son plan de financement de départ** : besoins et négociations menées, garanties demandées etc.
- **Viabilité et prévisions de chiffres** : comment sont calculées les prévisions de chiffres d'affaires et les tarifs fixés. Quels outils et indicateurs de gestion sont maîtrisés et utilisés ?
- **Avantage concurrentiel** : éléments différenciant
- **Business model** : comment l'entreprise fonctionne pour être rentable
- **Stratégie** : plan d'attaque à court, moyen et long terme
- **Vision** : ambition et les objectifs du projet
- **A quoi va servir le prêt d'honneur**
- Quel profil de **parrain** est souhaité

3

### 4 QUESTIONS/RÉPONSES

20 MINUTES

Questions, contacts, conseils et échanges avec les membres.  
Porteur en prise de notes.



4



### 5 DÉLIBÉRATION

15 MINUTES

- En l'absence du porteur, décision selon 3 critères :
- Faisabilité économique et pertinence
  - Capacité à être chef d'entreprise
  - Besoin de l'association

**3 décisions possibles : accord, refus ou ajournement**

Si accord : possibilité de mettre une condition et révision possible du

montant demandé en fonction de l'analyse du projet

**Modalités de suivi débattues : suivi renforcé ou normal**  
profil du parrain idéal

précision sur les indicateurs à mettre en place dans le cadre du suivi

5

### 6 RESTITUTION AU CANDIDAT

Faite sous 24h par téléphone par le chargé de mission

La décision est valable 6 mois  
décaissement fait après vérification de la conformité du plan de financement  
suivi mis en place après le décaissement

6

## L'ACCES DES DOSSIERS CONFIDENTIELS VIA IP2.0



Avec IP2.0, outil de gestion des plateformes Initiative, les convocations aux comités d'agrément se font par mail. La confirmation de votre présence et l'accès aux éléments des dossiers, se fait en ligne, sur IP2.0.

Ainsi, vous devrez vous connecter sur l'application en entrant un identifiant et un mot de passe par mail. Ceux-ci sont générés directement par IP2.0 et vous ont été envoyés par email au moment de la création de votre compte (vérifiez vos spams).

Pour la première connexion on vous demande de changer uniquement votre mot de passe.

## Comment se passent les convocations aux comités d'agrément avec IP2.0 ?

### 1 – Cliquez sur le lien de réponse dans le mail de convocation au comité d'agrément que vous recevez environ 1 semaine avant le comité

Vous recevez un mail en provenance d'Initiative Performance 2.0 intitulé « Initiative Vendée Bocage : Convocation au comité du XX – Nom du Président – Nom Chargé de mission »

Ce mail contient un lien vous permettant de confirmer votre présence ou votre absence au comité d'agrément.

### 2– Connectez-vous sur IP2.0 en rentrant votre identifiant et votre mot de passe

Le lien vous renvoie vers IP2.0, sur lequel vous devez vous identifier pour vous connecter. Entrez votre identifiant et votre mot de passe

Vous avez oublié votre mot de passe ? Cliquez sur « Mot de passe oublié » et sélectionnez votre plateforme dans le menu déroulant, indiquez votre identifiant et cliquez sur « OK ».

### 3– Dès réception, répondez Présent ou Absent sur la page

Si vous répondez **Présent**, vous devrez cocher la case « Je m'engage » pour signifier votre engagement de confidentialité.

**RAPPEL** : une étude individuelle est nécessaire, pour additionner les expertises et rendre une décision et des conseils auprès des candidats.

### 4– Accédez aux éléments des dossiers confidentiels présentés

Lorsque vous répondez présent, les différents éléments des dossiers présentés s'affichent :

Détail des projets présentés lors du comité					
Création de bijoux	<a href="#">Fiche de synthèse</a>	<a href="#">Dossier projet</a>	<a href="#">Éléments financiers</a>	<a href="#">1 annexe</a>	<a href="#">Dossier complet</a>
Imprimerie	<a href="#">Fiche de synthèse</a>	<a href="#">Dossier projet</a>	<a href="#">Éléments financiers</a>	<a href="#">1 annexe</a>	<a href="#">Dossier complet</a>

Ces derniers se téléchargent soit sous forme de pdf pour la fiche de synthèse et le dossier projet, soit, pour les éléments plus lourds, sous la forme d'un dossier compressés (.zip)

Ces dossiers qui se présentent comme sur l'icône à gauche, doivent être décompressés ou vous pouvez également tout extraire.

### 5 – L'analyse du chargé de mission et la grille d'analyse du projet pour préparer vos interventions

Pour chaque projet vous avez une fiche de synthèse confidentielle non accessible au candidat et une grille d'analyse qui permet de prendre des notes et préparer le dossier. Vous pouvez venir avec au comité et même l'envoyer en amont si vous le souhaitez.

### 6 – En comité les dossiers complets seront à votre disposition et consultables sur tablette numérique

### 7 – Vous vous engagez à détruire les fichiers téléchargés et tous les documents en lien avec les projets.